



PALS INTERNATIONAL CUP - WAGR

GOLF DE PALS 5,6 et 7 d'avril de 2024

Masculin et Féminin

Tournoi de notation pour le R&A and USGA World Amateur Golf Ranking

*Tournoi de notation pour les Rankings Grand Prix de la FCGolf de 2024 des catégories : Girl/Boy
et Absolut*

LE TOURNOI SERA RÉGI PAR CE QUI SUIT :

CONDITIONS DU TOURNOI

RÈGLES LOCALES du FCGolf et spécifiques du club

JOURS ET PRIX ENTRAÎNEMENT

Vous pourrez vous entraîner une fois inscrit, le 4 avril 2024. Tarif 45 €.

Réservations d'entraînement par email : info@golfdepals.com

VÉHICULES MOTORISÉS

Selon la règle locale, l'utilisation de véhicules motorisés n'est PAS autorisée

CADDIES

Selon les règles locales du FCGolf, l'utilisation de caddies est autorisée.

COMPTEURS DE DISTANCE

Selon la réglementation locale du FCGolf, l'utilisation de compteurs de distance est autorisée.

PRIX CHARRIOTS ÉLECTRIQUES/MANUELS

Charriot électrique : 17€

Charriot manuel : 5€

HOTEL

La Costa Beach & Golf Resort 4****

Chambre individuelle avec petit déjeuner : 95€

Chambre double avec petit déjeuner : 62,50€ par personne

Chambre Junior Suite avec petit déjeuner : 75€ par personne

HORAIRES D'OUVERTURE ET FERMETURE DU CLUB ET DU RESTAURANT

Club : de 8h00 à 20h00

Restaurant : de 8h00 à 20h00

Cuisine de 13h30 à 17h30

MENU RESTAURANT/TARIFS

Menu du jour : 24,5€

Demi-menu : 19€

SALLE DES CLUBS

Ce service n'est pas offert



CONDITIONS DU TOURNOI

1. PARTICIPANTS

Tous les joueurs amateurs, hommes et femmes, titulaires d'une licence valide délivrée par leur Fédération Nationale correspondante avec un handicap activé, pourront participer, avec les limitations qui seront exprimées ultérieurement. Toutes les inscriptions seront soumises à l'approbation et à l'acceptation du club et de la Fédération Catalane de Golf, qui se réservent le droit de les accepter ou de les refuser.

Le handicap du joueur ne doit pas être supérieur à 18,4 au moment de la clôture des inscriptions.

Dans le cas de joueurs internationaux sans licence espagnole, le handicap officiel exact qui sera pris en compte sera celui certifié par leur Fédération Nationale correspondante.

Le nombre de participants ne pourra pas dépasser 60 joueurs masculins et 30 joueuses, qui seront ceux inscrits, correctement dans les délais et dans la forme, avec le handicap exact le plus bas, y compris les 3 invités masculins et les 2 invités féminins réservés au Comité d'Epreuve, qui sera principalement destiné aux joueurs de la Société Organisatrice.

En cas d'égalité pour la 60ème place pour les hommes et la 30ème pour les dames, le joueur entré le plus tôt dans la compétition participera. Tant pour les messieurs que pour les dames, si le nombre maximum de participants n'est pas atteint, l'un ou l'autre peut être prolongé s'il existe une liste d'attente pouvant atteindre 90 joueurs au total. Cela s'applique aussi bien aux joueurs nationaux qu'internationaux.

Les invitations seront attribuées au dernier moment possible après la clôture des inscriptions et des listes d'attente.

Au sein des 90 joueurs acceptés, il peut y avoir un nombre illimité de participants de nationalité étrangère non fédérés par la RFEG. Tous doivent envoyer une attestation de handicap au moment de l'inscription.

Dans le cas des joueurs de nationalité espagnole, le handicap officiel exact qui sera pris en compte pour établir la liste des joueurs admis sera celui qui apparaît dans la base de données RFEG à 10h00 le jour suivant la clôture des inscriptions.

Parmi les joueurs inscrits qui ne sont pas admis parmi les 60 chevaliers et 30 dames ayant le plus bas handicap, une liste d'attente sera établie, par ordre de handicap exact, pour couvrir une à une les éventuelles absences communiquées dans le délai prévu. Le critère à suivre pour établir l'ordre de priorité entre les joueurs sur liste d'attente ayant exactement le même handicap sera celui de la première date d'inscription.

2. INSCRIPTIONS

Seront ouvertes du 8 mars 2024 au 29 mars 2024 à 23h59 et devront se faire en ligne :

<https://open.imaster.golf/es/platjadepals/torneos/>

Une fois l'inscription enregistrée, vous recevrez la confirmation en ligne.



Les listes des inscrits seront mises à jour périodiquement sur le site Internet :

<https://golfdepals.com/fr/tournois-golf.html>

Dans le cas de joueurs internationaux sans licence espagnole, ils doivent joindre à l'e-mail un certificat de handicap mis à jour de leurs pays respectifs : info@golfdepals.com

La liste des joueurs admis et la liste d'attente provisoire seront publiées sur le site Internet dès le lendemain de la clôture des inscriptions.

A partir de ce moment, un délai de réclamation de 24 heures sera établi, pour corriger d'éventuelles erreurs. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise et les listes seront considérées comme définitivement closes.

Il appartient uniquement au joueur de vérifier que son inscription se déroule correctement et, une fois les listes de participants publiées, de confirmer s'il a été admis.

DROITS DE JEU

Les frais d'inscription seront de 120 € pour tous les inscrits âgés de 19 ans ou plus en 2024 et de 90 € pour les joueurs jusqu'à 18 ans.

Le montant doit être payé au moment de l'inscription en ligne. Tous les joueurs possédant une carte verte de la Fédération Catalane de Golf doivent effectuer le paiement à l'endroit indiqué et demander le remboursement à gruiz@catgolf.com une fois le tournoi terminé.

3. FORMAT

DATES

Il se tiendra du 05 au 07 avril 2024.

LIEU

<i>Nom du Club</i>	Golf de Pals
<i>Adresse</i>	Calle del Golf 162
<i>Localité</i>	Pals (Girona)
<i>Téléphone</i>	(+34) 972 667 739
<i>Email</i>	info@golfdepals.com
<i>Web</i>	https://golfdepals.com/

PARCOURS

Golf de Pals

FORMULE DE JEU

54 trous de Stroke Play Scratch seront joués, sur trois jours consécutifs, à raison de 18 trous chaque jour.

BARRES DE SORTIE

Blanches pour les messieurs et barres bleues pour les dames.

ORDRE I HEURE DE DÉPART

Les départs se dérouleront par ordre de handicap le premier jour et dans l'ordre inverse des résultats Scratch à partir du deuxième jour (les tie-breaks seront toujours effectués en faveur du handicap de jeu le plus élevé).



PRIX

Le champion, la championne, le sous-champion et sous-championne scratch absolus recevront des trophées individuels.

Recevront également des trophées scratch le premier classé Boy, la première classée Girl.

Pour que l'un de ces prix soit attribué, un minimum de 4 participants sera requis dans chacune des catégories correspondantes.

Les prix ne seront pas cumulables.

4. QUAND UNE CARTE DE SCORE A ÉTÉ DÉLIVRÉE

La carte de score, qu'elle soit physique ou numérique, est considérée comme délivrée lorsque le joueur a quitté la zone établie par le Comité.

5. COMMENT LES ÉGALITÉS SERONT RÉSOLUES

En cas d'égalité pour les positions de champion et de championne, les concurrents ex aequo seront départagés en jouant un play-off, mort subite, trou par trou, jusqu'à ce que l'égalité soit départagée. L'ordre des trous à jouer sera 1 et 9 à plusieurs reprises et dans cet ordre.

Pour le reste des places, ils départageront l'égalité selon la formule établie dans le Livre Vert de la RFEG. Pour les épreuves Scratch (sera décomposé en faveur du handicap de jeu le plus élevé).

Pour tous les classements Scratch, les trois tours seront pris en compte. Si, pour une raison quelconque, l'une des catégories des prix établis n'avait pas de représentant ayant terminé le dernier tour, le prix sera nul.

6. QUAND C'EST DÉFINITIF LE RÉSULTAT DU TOURNOI

Quand les gagnants ont été annoncés lors de la cérémonie de remise des prix.

7. COMITÉ DU TOURNOI

Il sera composé de Maite Aliu, Marc Deulofeu et de l'arbitre désigné pour le tournoi

Le Comité de Trial est habilité à annuler l'épreuve ou à modifier les termes de la compétition, s'il y a des raisons de le faire, toujours dans le but du bon déroulement du championnat.